

OFFRES DE FORMATION

In Situ

Simulation Haute Fidélité - Prise en charge de la détresse vitale

Le public, les objectifs et la durée seront définis en lien avec les besoins du service de l'établissement demandeur

Prise en soins aux Urgences en équipe

- ❖ **Module 1- Médecine & Chirurgie** : 14 à 21 heures selon métier

Public : Infirmiers et Aides Soignants exerçant dans un service d'accueil des urgences

- ❖ **Module 2 - Gypsothérapie** : 14 heures

Public : Professionnels de santé exerçant dans un service d'accueil des urgences (médecins, internes, infirmiers)

Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales (SAUV) : 21 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences

Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil (IOA)

- ❖ **Formation initiale** : 35 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences depuis au moins 6 mois

- ❖ **Réactualisation** : 14 heures

Public : Infirmiers exerçant la fonction IOA depuis au moins 4 ans dans un service d'accueil des urgences

Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales pédiatrique (SAUV pédiatrique) : 14 heures +tutorat

Public : Infirmiers exerçant dans un service d'accueil des urgences pédiatriques

Prescription Radiographique par l'IOA : 14H + tutorat

Public : Infirmiers exerçant la fonction d'IOA dans une structure d'accueil des urgences

Formation à l'Echographie en situation d'urgence vitale chez le traumatisé grave -eFAST

Public : Médecins thésés ou en fin de cursus, exerçant en structure du SMUR, urgences, réanimation ou soins continus

De l'accouchement inopiné au nouveau-né en détresse-Prise en charge médicalisée hors maternité : 21 heures

Public : Personnels de santé médicaux et paramédicaux, ambulanciers, exerçant en service d'accueil d'urgence ou en SMUR

-SAMU/SAU-

ADPS

Simulation d'appels : 3,5 heures

Public : Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

Aide à la régulation médicale libérale

Public : Médecins régulateurs libéraux intervenant au Centre 15

Durée : selon les besoins du régulateur

PEDIA

Prise en charge du nouveau-né en détresse en salle de naissance (en collaboration avec l'ADEPAFIN) : 7 heures

Public : Professionnels de santé des services de maternité et de néonatalogie

Transports Sanitaires

Ambulances Privées-SAMU Un travail de collaboration dans la prise en charge de l'Urgence Vitale : 7 heures

Public : Ambulanciers titulaires de l'AFGSU2

EHPAD

Solliciter le Centre 15, pour un parcours de soins concerté

- ❖ **Formation de 7 heures**

Public : Professionnels de santé titulaires de l'AFGSU2

- ❖ **Formation de 3,5 heures**

Public : Autres professionnels titulaires de l'AFGSU1

Structures de soins - Balnéothérapie

Prise en charge de la détresse vitale en balnéothérapie : 3,5 heures

Public : Professionnels de santé exerçant en balnéothérapie titulaires de l'AFGSU

Formation de formateur GSU

- ❖ **Formation initiale** : 70 heures +tutorat

Public : Professionnels de santé et formateurs dans un institut de formation, répondant aux conditions réglementaires d'accès à cette formation

- ❖ **Réactualisation** : 7 heures

Public : Professionnels de santé habilités pour la formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveaux 1 & 2

Se former à la simulation en santé : 21 heures

Public : Professionnels de santé médecins, sages-femmes et infirmiers engagés dans la formation et amener à participer à des formations par simulation

Ventilation en Réanimation : 7 heures

Public : Professionnels de santé exerçants en service de réanimation

ECMO – 14 Heures

Public : Professionnels médicaux et paramédicaux (AS/IDE) et médecins

REA

AFGSU2 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 *

Public : Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, masseurs kinésithérapeutes, infirmiers, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs électroradiologie médicale, audioprothésistes, opticiens, prothésistes, orthésistes, diététiciens, les aides-soignants, les auxiliaires-puéricultrices, aides médico-psychologiques, les ambulanciers, les auxiliaires-ambulanciers et les techniciens de laboratoire en analyse biomédicale effectuant des prélèvements sanguins.

- ❖ **Formation initiale** : 21 heures

- ❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1 - Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 *

Public : Autres professionnels exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral

- ❖ **Formation initiale** : 14 heures

- ❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1&2** - Cabinets dentaires*

Public : Les chirurgiens-dentistes et les assistantes dentaires ou autres personnels administratifs des cabinets dentaires

- ❖ **Formation initiale** : 21 heures

- ❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU1&2** Etablissements de santé ou structures médico-sociales*

Public : Professionnels d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, soignants et administratifs ou techniques

- ❖ **Formation initiale** : 21 heures

- ❖ **Réactualisation** : 7 heures

AFGSU SSE*

Annexe 1&2 : 3h30

❖ **Public** : professionnels de santé et personnels des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux qui ont un rôle identifié dans le cadre du plan blanc ou du plan bleu de leur établissement.

Annexe 7 : 7h

- ❖ **Pré-requis** : AFGSU 1 ou AFGSU2 ou Annexe 1&2

❖ **Public** : professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentiellement contaminées

Annexe 8 : 7h

- ❖ **Pré-requis** : Annexe 7

❖ **Public** : professionnels de santé des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière.

*attestation à réactualiser tous les 4 ans **délivrance de l'AFGSU selon le décret de compétences

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

SSE

Prise en charge de la détresse vitale en service de soins (Simulation in situ)		313€* la journée	Nous consulter
Prise en soins aux Urgences en équipe	Module 1 : Médecine&Chirurgie	IDE/AS 546€/364€*	IDE/AS : 04-05-06 octobre 2023 04-05 octobre 2023
	Module 2 : Gypsothérapie	364€*	06-07 avril 2023 14-15 septembre 2023 décembre 2023
Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales		546€*	12-13-14 juin 2023
Infirmier(e) Organisateur(trice) de l'Accueil	Formation initiale	795€*	Du 19 au 22 septembre 2023 & 1 jour en janvier 2024
	Réactualisation	316€*	Nous consulter
Infirmier(e) en Salle d'Accueil d'Urgences Vitales pédiatriques		364€*	01-02 Juin 2023
Prescription Radiographie par IOA		318€*	20-21 mars 2023 04-05 mai 2023
Ventilation en réanimation		270 €	06-07 juin 2023
ECMO	En cours		28 février et 01mars
De l'accouchement inopiné au nouveau-né en détresse - Prise en charge médicalisée hors maternité		522€*	05-06-07 avril 2023 22-23-24 novembre 2023
Simulation d'appels		1522€**	Nous consulter
Aide à la régulation médicale libérale		70€* l'heure	Nous consulter
Prise en charge du nouveau-né en détresse en salle de naissance		160€*	Inscriptions auprès de l'ADEPAFIN***
Ambulances Privées-SAMU :		159€*	30 mars 2023
Solliciter le Centre 15, pour un parcours de soins concerté	Formation de 3,5h	770€*	Nous consulter
	Formation de 7h	154€*	28 mars 2023
Prise en charge de la détresse vitale en balnéothérapie		154€*	Octobre 2023
Formation des formateurs GSU	Formation initiale	1760€*	Du 13 au 17 mars et du 13 au 17 novembre 2023
	Continue	1596€*	Nous consulter
Se former à la simulation en santé		924€*	27-28-29 septembre 2023
AFGSU2	Formation initiale	399€*	Nous consulter
	Réactualisation	133€*	Nous consulter
AFGSU1	Formation initiale	266€*	Nous consulter
	Réactualisation	133€*	Nous consulter
AFGSU1&2 Cabinets dentaires	Formation initiale	399€*	Nous consulter
	Réactualisation	133€*	Nous consulter
AFGSU1&2 Structures médico-sociales	Formation initiale	399€*	Nous consulter
	Réactualisation	133€*	Nous consulter
AFGSU spécialisée	Annexe 1&2	€*	Nous consulter
	Annexe 7	159€*	22 mars 2023 23 mai 2023
	Annexe 8	159€*	Nous consulter

Ses missions

Agréé depuis mars 2009, le CESU22 est une unité du pôle Urgences-SAMU-Réanimation du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.

Il est régi par le décret et l'arrêté du 24 avril 2012.

Il a notamment pour mission :

- « de contribuer, dans le domaine de la prise en charge de l'urgence médicale en situation sanitaire normale et exceptionnelle, à la formation initiale et continue [...] »
- « de participer [...] à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires »

Contact

Responsable médical

Dr Nathalie DESHAYES

02 96 01 78 32

nathalie.deshayes@armorsante.bzh

Cadre de santé

Mr Frédéric FABRE

02 96 01 77 44

frederic.fabre@armorsante.bzh

Secrétariat

Mme Sophie ROUXEL

02 96 01 78 29

Secretariat.cesu22@armorsante.bzh



L'équipe pédagogique

Dr Nathalie DESHAYES, praticien hospitalier SAMU 22, responsable médical CESU22 ;

Mr Frédéric FABRE, cadre de santé Urgences

Des formateurs **professionnels de santé en exercice dans un service d'urgence** des centres hospitaliers des Côtes-d'Armor et **formés à la pédagogie active**

